



Période d'essai

Par Lally

Bonjour j'ai signé un contrat avec 1 seul jour d'essai mais mon jour de repos tombe ce jour là (1er jour du contrat). Est-ce possible d'avoir mon seul jour d'essai sur un jour non travaillé. Merci pour vos réponses

Par morobar

Bonjour,
seul jour d'essai sur un jour non travaillé

Non

Si une période d'essai est prévue, il s'agit d'un temps de travail effectif.